

AFFICHAGE



MAIRIE DE LORRY-LES-METZ

46, Grand-Rue
57050 LORRY-LES-METZ
téléphone : 0387313250

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande de Permis de Construire formulée le : 05/03/25	Dossier N° : PC 57415 20 Y0012 M01
par : Monsieur BATISTA Jessy	Surface d'emprise :
demeurant à : 13 rue des Fauvettes 57050 LORRY-LES-METZ	Surface de plancher : 80,23 m ²
codemandeur : Madame BATISTA Anne 13 rue des Fauvettes 57050 LORRY-LES-METZ	Nb bâtiments :
représenté par :	Nb de logements :
pour : Travaux sur construction existante	Destination : Habitation
sur un terrain sis à : 13 rue des Fauvettes LORRY-LES-METZ	Projet : Modification des enduits, fermeture du perron couvert et modification du parking et d'une partie de la clôture

LE MAIRE

Vu le permis de construire d'origine délivré le 15/12/2020 ;
Vu la demande de permis de construire modificatif déposée le 05/03/2025 ;
Vu les plans et documents joints à la demande ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et R 421-1 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole approuvé en date du 03/06/2024 et sa modification simplifiée n°1 du 05/05/2025 ;
Vu les dispositions générales et les dispositions particulières du règlement de la zone UBD du plan de secteur Couronne métropolitaine du PLUi de Metz Métropole ;
Vu l'avis du Président de l'Eurométropole de Metz au titre de l'article R 423-53 du code de l'urbanisme ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF est ACCORDE pour le projet décrit dans la demande susvisée.
ARTICLE 2 : Le présent permis ne modifie pas la période de validité du permis d'origine dont toutes les prescriptions et taxes demeurent applicables.

Le

17 JUIN 2025

Le Maire :

**Le Maire,
Philippe GLESER**

Nota : l'attention du pétitionnaire est attirée sur les observations émises par le Pôle Etudes et Travaux / Service Conduite de projets - Inventaire du Patrimoine de l'Eurométropole de METZ.

